



MAX-PLANCK-INSTITUT
FÜR AUSLÄNDISCHES ÖFFENTLICHES RECHT
UND VÖLKERRECHT



HeiParisMax
DEUTSCH-FRANZÖSISCHE
AKADEMISCHE PARTNERSCHAFT



Appel à contributions

« Surveillance numérique et cyberespionnage : perspective franco-allemande »

Paris, 23 septembre 2016

Dans le cadre des partenariats avec le « Collège doctoral franco-allemand en droit public comparé » et « HeiParisMax », l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne organise une journée d'étude sur le thème de la « **Surveillance numérique et du cyberespionnage dans une perspective franco-allemande** ». Celle-ci se tiendra à **Paris le 23 septembre 2016**. Cette manifestation vise à réunir de jeunes chercheurs, notamment en droit, travaillant sur les thèmes du cyberespionnage et de la surveillance numérique. Elle s'adresse ainsi aux doctorant.e.s, jeunes docteur.e.s, post-doctorant.e.s, docteur.e.s habilitant.e.s et collaborat.eurs/rices scientifiques intéressé.e.s, sans condition de nationalité. Les langues de travail seront l'allemand, l'anglais et le français.

Les questions liées à la surveillance numérique et au cyberespionnage, spécialement en ce qui concerne le contre-terrorisme, ne sont pas nouvelles et ont déjà fortement occupé la doctrine¹. Cependant, les nombreuses révélations sur ces pratiques depuis 2013 (« affaire Snowden ») ainsi que leur usage dans le cadre de la lutte contre le terrorisme impliquent un travail de réactualisation de ces thématiques.

1) Thème 1 – L'encadrement juridique des activités de renseignement et de cyberespionnage du point de vue du droit international, européen et national

Ce thème sera l'occasion d'investir plus avant la question de la recherche de l'encadrement juridique des pratiques de surveillance numérique aux échelons nationaux (allemand et français), européen comme international, avec une attention particulière portée aux modalités d'autorisation de ces pratiques selon un double point de vue, interne et externe aux Etats et à l'ordre juridique européen.

¹ Par d'exemple, Katharina Ziolowski, « Peacetime Cyber Espionage – New Tendencies in Public International Law », pp. 425-264 in Katharina Ziolowski (dir.), *Peacetime Regime for State Activities in Cyberspace – International Law, International Relations, Diplomacy*, NATO CCD COE Publication, Tallinn 2013, 747 p.

2) Thème 2 – Le contrôle des activités de surveillance numérique et de cyberespionnage en France et en Allemagne

Sous ce deuxième thème seront notamment discutés les différents types de contrôle concrets existants et envisageables pour encadrer les activités de renseignement en France et en Allemagne, qui se divisent de façon suivante : contrôle politique ou parlementaire, le contrôle administratif ou constitutionnel et enfin le contrôle judiciaire. Il sera aussi possible de prendre en compte les critères de nationalité, territoriaux et temporels pouvant exercer une influence sur les types de contrôle envisagée.

3) Thème 3 – État des lieux de la coopération franco-allemande et européenne en matière de renseignements : quelles implications juridiques, quelles solutions ?

Le secteur numérique est un des axes importants de la coopération franco-allemande, du développement d'un projet de stockage et de traitement des données en Europe à la recherche d'une politique commune de protection des données personnelles, en passant par la mise en place de bases de données et de moyens de surveillance ciblant particulièrement les personnes liées au terrorisme ou les contenus illégaux sur Internet, qui suppose de s'accorder sur ce qu'ils sont (par ex. apologie du terrorisme ou incitations à la haine ou à la violence). Les perspectives croisées française et allemande pourront ainsi être confrontées à des éléments du droit européen, tels que le PNR ou la négociation du *Privacy Shield* entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

Spécificité de la manifestation, conditions et modalités pour y participer :

Sera également abordée la représentation de ces thématiques au cinéma à l'occasion d'une projection le **22 septembre** afin d'illustrer leur représentation et leur perception par le cinéma et dans la société civile.

Les communications feront l'objet d'une publication en ligne sous forme de dossier sur le site de « La revue du droit allemand » : <http://www.droit-allemand.org/>. Les frais de transports et d'hébergement, ainsi que les repas, seront pris en charge pour les intervenants.

Nous vous invitons à faire parvenir au plus tard **le 15 mai 2016** un résumé de votre projet de communication (500 mots maximum), indiquant le thème envisagé pour les discussions, accompagné d'un *curriculum vitae* à l'adresse suivante : **cyberdf2016@gmail.com**. N'hésitez pas à nous joindre à cette adresse pour toute question éventuelle.

Comité scientifique :

Professeur.e.s David Capitant (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Aurore Gaillet (Université Toulouse 1 Capitole), Catherine Haguenau-Moizard (Université de Strasbourg), Anne Peters (Max-Planck-Institut für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht).

Comité d'organisation :

Robin Caballero (Humboldt Universität zu Berlin/ Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Laurence Meyer (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Milan Tahraoui (Max-Planck-Institut für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht/ Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).